

UNIVERSITE DE MONASTIR

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR



Note aux Résidents En Biologie

Objet : *Inscription des résidents **ajournés** au Certificat des études spécialisés (CES) de Biochimie*

Les résidents ajournés au CES de Biochimie (**Session 2025-2026**) et désirant passer l'examen doivent remplir le formulaire ci-joint avant le **05 Septembre 2026**

<https://fphm.rnu.tn/fr/surveys/53/take/inscription-au-ces-microbiologie-biochimie-2026-2027>

- Les résidents ajournés :
 - ont le droit de cumuler deux inscriptions à deux CES différents pour la même année universitaire
 - doivent s'acquitter des frais de droit d'inscription s'ils n'ont pas une inscription en cours.
 - sont dispensés de l'obligation d'assister aux cours.

NB : sont concernés par ce communiqué les résidents qui ont été ajournés l'année précédente, **les crédits étant valables une seule année.**

Les coordinatrices du CES de Biochimie

MCA Meriem Bel Hedi

AHU Refka Hassine